



## **Christian Astruc : « On assume nos responsabilités et nos missions »**

*Au lendemain de la séance du Conseil départemental consacrée aux orientations budgétaires (et à bien d'autres sujets), retour avec le Président Christian Astruc sur quelques uns des sujets qui ont donné lieu à des débats, parfois très animés.*

**Est ce que vous considérez que ce débat sur les orientations budgétaires est un moment important pour la collectivité ?**

Bien sûr ! Il est extrêmement important car il préfigure ce que va être le budget de notre collectivité pour l'année 2019 et donc tout ce que nous allons pouvoir faire, notamment en matière d'investissement, pour les Tarn-et-Garonnais. J'en profite d'ailleurs pour signaler que même si c'est le rôle de l'opposition de s'opposer, et on peut remarquer que la nôtre s'en donne à cœur joie et de façon systématique, le fait de ne pas approuver le budget signifie que l'on s'oppose à tout ce qui va être entrepris dans l'année. En conséquence, les opposants qui ne votent pas le budget ne peuvent pas se prévaloir des actions de la collectivité. Quand on construit un collège, un gymnase, un centre départemental de l'enfance et de la famille ou lorsqu'on rénove les archives, les maisons départementales des solidarités, les centres de secours ou encore la maison départementale des personnes handicapées, ce n'est pas grâce à eux car ils n'ont pas voté les crédits nécessaires au financement de ces opérations. Ils ne peuvent donc pas s'en attribuer le mérite. Mais, peu importe, de notre côté on assume nos responsabilités et les missions que nous ont confiées les Tarn-et-Garonnais.

**L'endettement est un sujet dont vous avez largement débattu...**

Effectivement, à côté du maintien d'un fort niveau d'investissement, de la maîtrise des charges de fonctionnement et de la stabilité fiscale, la maîtrise de l'endettement est un des axes forts de notre politique budgétaire. Et, à la fin de notre mandat, nous laisserons un Département bien moins endetté que nous l'avons trouvé en arrivant. Moins endetté et débarrassé des emprunts toxiques qui avaient été contractés auparavant. Nous nous sommes défaits de deux emprunts toxiques pour plus de 47 M€, grâce notamment à un fonds de soutien de l'Etat de 4,8 M€, qui prouve, s'il en était besoin, la toxicité de ces emprunts.

## **Il a aussi été beaucoup question de solidarité au travers de deux rapports qui ont été présentés et qui font état de nouvelles dispositions...**

En effet, il y a le nouveau pacte de solidarité que propose l'Etat aux départements et que nous signons bien volontiers car il permet de renforcer nos actions dans ce domaine, en particulier pour le renforcement de l'insertion, pour la prévention des « sorties sèches » par rapport aux jeunes devenant majeurs et qui relevaient de l'Aide Sociale à l'Enfance, et dans ce qu'il est convenu d'appeler « le premier accueil social inconditionnel de proximité » déjà mis en place à la Maison des Solidarités (MDS) de Montauban et dont les 4 autres MDS seront bientôt dotées. Mais il y a aussi, et là c'est une initiative spécifique du Conseil départemental de Tarn-et-Garonne, la mise en place de la plate-forme « Job 82 » qui va permettre une mise en relation plus simple et plus efficace des bénéficiaires du RSA et des employeurs de notre territoire. Il s'agit, au travers d'une plate-forme numérique et en s'appuyant sur la compétence et l'expérience des ADE, d'offrir plus de chances aux bénéficiaires du RSA de retrouver un emploi. On va au-delà de ce qu'impose la loi car on considère que là aussi cela fait partie de nos missions et de notre responsabilité.

## **Un autre sujet est revenu sur le tapis, c'est cette fameuse vente du centre de vacances de Mimizan. Pouvez-vous nous en rappeler les contours et les objectifs ?**

Tout d'abord, je tiens à préciser que nous conservons à Mimizan un tiers de la surface initiale, celle où se situe l'IMEP. Mais, c'est vrai, l'an dernier la mairie de Mimizan nous a fait une proposition pour l'achat du centre de vacances voisin. Après négociations, la commune a proposé un prix très intéressant (110 €/m<sup>2</sup>), largement supérieur à celui des Domaines (75 €/m<sup>2</sup>). Nous avons retenu cette proposition pour plusieurs raisons : le centre de vacances est déficitaire de plus de 300 000 € par an et il nécessite d'important travaux de réhabilitation et de mise aux normes, d'environ 1 M€ qu'il aurait fallu faire dans les 2 ou 3 prochaines années. Il faut rapporter cela au petit nombre d'enfants tarn-et-garonnais qui y ont été accueillis en 2017 en colonies de vacances, 195, ou en classe de découverte, 785 sur les plus de 5 000 ayant bénéficié de ce type de séjours. D'autre part, nous avons besoin de la recette et des économies réalisées pour financer des actions nouvelles en Tarn-et-Garonne. Le prix de la vente nous permettra de mettre plus d'argent dans des actions de solidarité et dans l'entretien des bâtiments qui sont sur le territoire du Tarn-et-Garonne. En faisant cela, quelque part, nous rapatrions ici le patrimoine des Tarn-et-Garonnais. Et, d'autre part, cela nous permet d'agréer d'autres centres de vacances, offrant ainsi un choix plus large de lieux de découvertes. Nous en profitons aussi pour relever de 20 % la subvention que nous accordons aux familles pour les différents types de séjour et nous relevons également le plafond de ressources en dessous duquel nous accordons des aides particulières, ce qui a pour effet d'augmenter considérablement le nombre d'enfants bénéficiaires. Cette ressource supplémentaire sera donc entièrement investie dans d'autres actions, plus actuelles, plus proches ou plus efficaces et au bénéfice de ceux qui en ont le plus besoin.

## **Finalement, quel est votre sentiment au terme de cette réunion du Conseil départemental ?**

En premier lieu, je me félicite du débat, parfois vif, qui a désormais droit de cité au sein de notre assemblée ; chacun peut exprimer son opinion, y compris en désaccord avec la majorité et moi-même. Je me souviens des précédents mandats et ce n'était pas vraiment le cas à l'époque ; la parole était beaucoup plus restreinte et les Conseillers départementaux étaient le plus souvent mis devant le fait accompli. Quant aux orateurs désignés, ils pouvaient bien sûr s'exprimer pour approuver toutes les décisions prises par le Président d'alors et afficher leur admiration sincère pour le « grand homme » et sa remarquable vision des choses. Les choses ont bien changé, c'est vrai, et c'est un peu plus animé aujourd'hui. Mais, cela correspond sans doute à ma conception de la démocratie et du respect que l'on peut avoir pour l'expression et les opinions de chacun, qui est certes très différente de celle de mon prédécesseur. Laissons l'histoire et l'ancien monde là où ils sont, et préparons l'avenir du Tarn-et-Garonne !